Semences de légumineuses

Note de conjoncture de la récolte 2019

Septembre 2019

Gnis — Section semences fourragères et à gazon
44 rue du Louvre, 75001 Paris
01 42 33 77 83
section.fourrageres@gnis.fr

Cette note émane des Commissions économiques fourragères du Gnis. Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences fourragères. Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de la production.
En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer dans des clauses particulières la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.

CONJONCTURE GENERALE : les dernières années ont été marquées par une pression insectes et adventices importantes, ainsi que par des conditions climatiques qui n'ont été pas propices à la multiplication des espèces fourragères et à gazon, avec notamment une implantation difficile liée aux sécheresses estivales.

Montant des charges directes, hors charges de structures et rémunération de l'agriculteur, de référence pour la production de semences de légumineuses pour les récoltes 2019 et 2018 en euros par hectare

Tableau 1

	2019	2018
Luzerne	673 (2,36%)	658 (1,67%)
Trèfle violet	816 (2,15%)	799 (1,79%)

Pour la récolte 2019, les charges de production sont en hausse de plus de 2% pour la luzerne et le trèfle violet. Ceci s'explique par une forte hausse du coût de l'énergie et des engrais (+8,86%). Le matériel agricole augmente de 3,22%. Seul le coût de la protection des cultures (-1,1%) est en recul.

L'évolution des coûts de production de semences fourragères et à gazon est évaluée chaque année sur la base de l'évolution des différentes charges (énergie, engrais, machinismes, salaires…) et de leur poids dans les coûts de productions. Leur poids relatif et le prix de production de référence a été déterminé à partir d'une étude FNAMS de 2015.

Historique des rendements des différentes productions de semences de légumineuses

Graphique 1

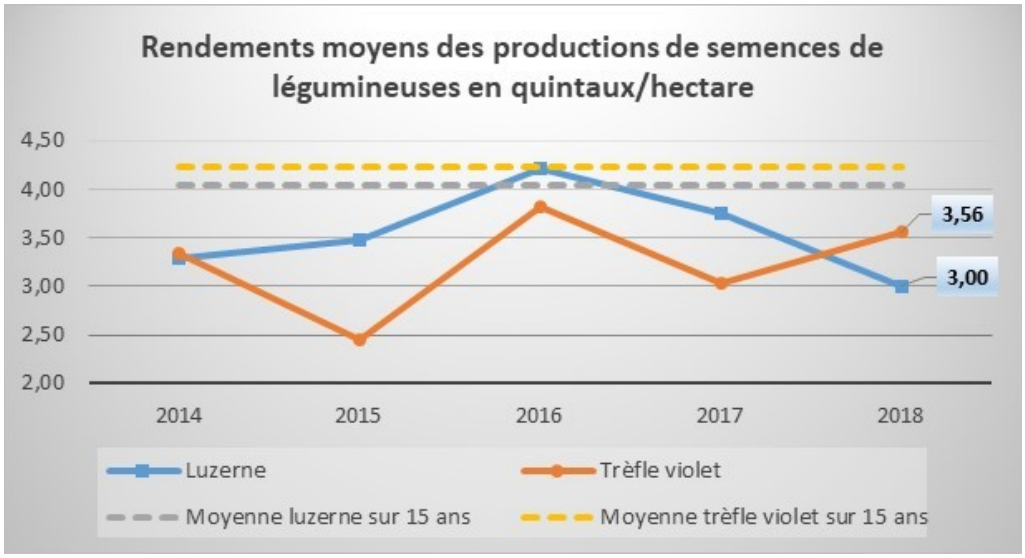

Les rendements moyens sont ceux calculés chaque année par le Gnis à partir de l'enquête réalisée auprès des établissements producteurs de semences. Il s'agit des rendements correspondants aux hectares récoltés et aux quantités certifiables.

Le rendement moyen est calculé sur les 15 dernières années de récolte de 2004 à 2018

Historique des prix moyens payés aux agriculteurs comparé à l'historique des prix moyens du marché à terme du blé tendre, du maïs et du colza

Graphique 2

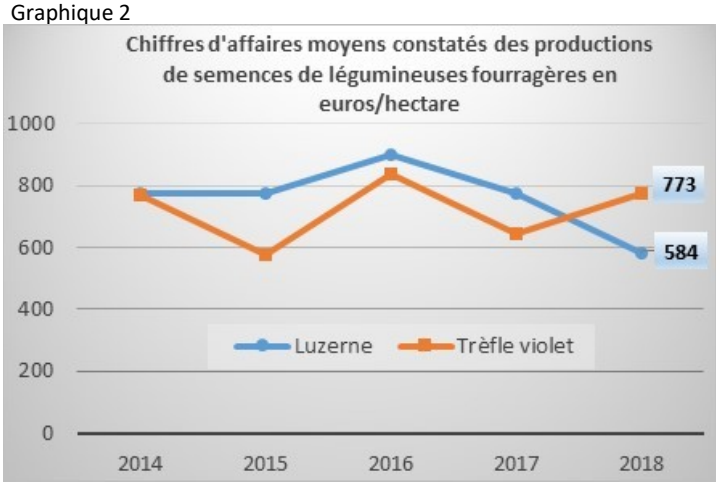

Graphique 3

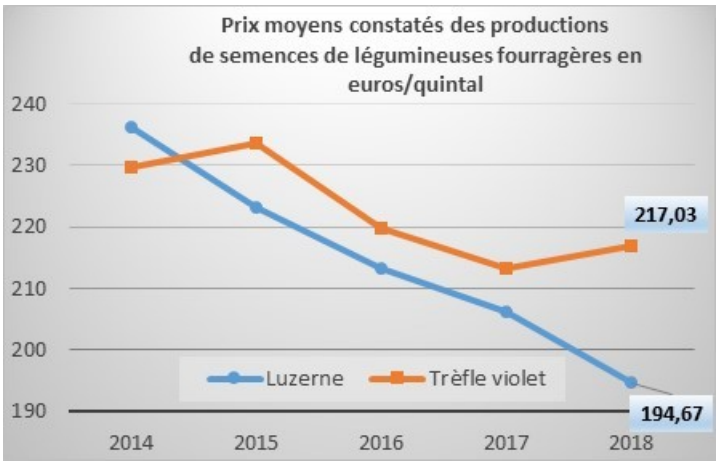

Les prix moyens et les chiffres d'affaires à l'hectare sont issus d'une enquête menée par le Gnis au printemps de l'année suivant la récolte auprès des établissements producteurs pour chacune des variétés multipliées. Les prix sont pondérés par les volumes produits par variétés.

Régulièrement, le Gnis complète et consolide cette enquête par une autre enquête menée directement auprès des agriculteurs multiplicateurs.

Graphique 4

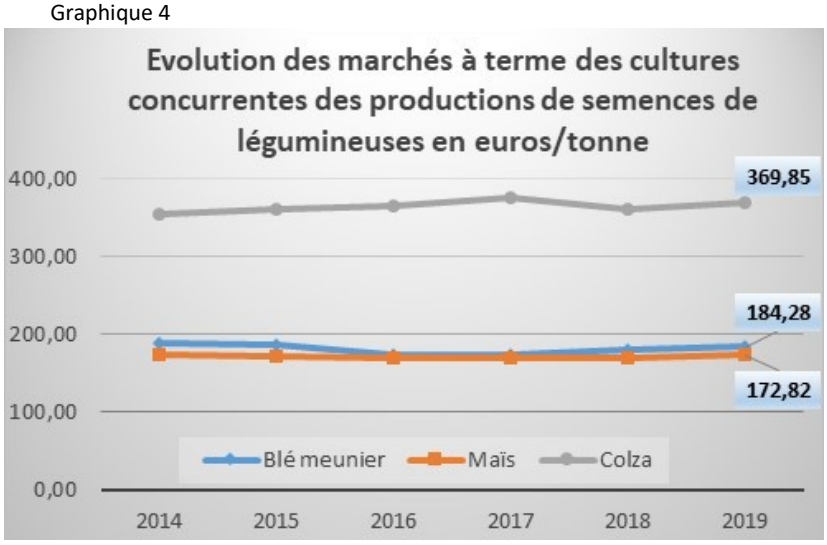

Le marché à terme des espèces concurrentes est en légère hausse (+ 0,81 %) en moyenne pondéré par les surfaces entre septembre 2017 et septembre 2018.

Les chiffres du marché à terme sont calculés sur la période allant du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 pour l'échéance novembre de l'année de récolte pour le maïs et le colza et l'échéance de décembre pour le blé meunier.

L'approvisionnement en semences de légumineuses

La France est un des leaders européens de la semence de luzerne et de trèfle violet. Les productions mises en place ont donc pour objectifs d'approvisionner le marché intérieur et les exportations.

En 2019, les surfaces en production ont reculé en luzerne et en trèfle violet. Pour la première, il s'agit d'un ajustement de la production par rapport au marché. Pour le second, l'ampleur du recul est liée à des difficultés d'implantation à l'automne 2018.

Les ventes présentées sont celles calculées chaque année par le Gnis en fin de campagne.
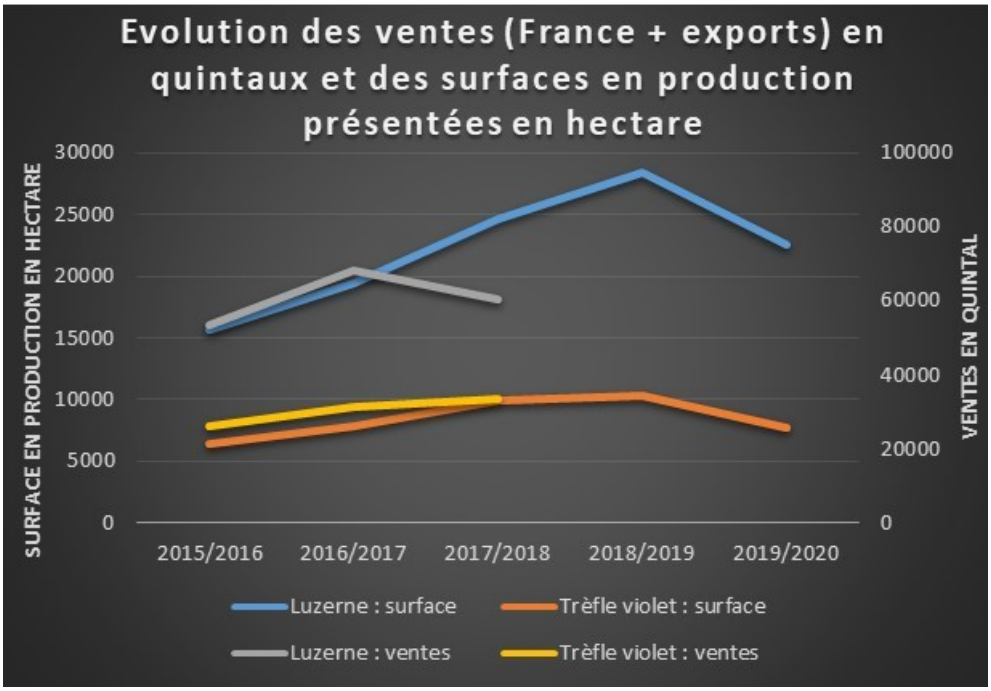
Graphique 5